

Emigrants, immigrés de Belgique: quand, comment, pourquoi ?

Transposition pour le Web du travail de Gaëlle Henkens

INTRODUCTION

L'immigration n'est pas un phénomène exceptionnel, en effet, aujourd'hui, en Belgique, un citoyen sur dix n'a pas la nationalité belge et 25% de la population a des origines étrangères proches. D'où proviennent alors tous ces étrangers et pourquoi sont-ils venus ? La Belgique les a-t-elle bien accueillis ?

I. Les émigrants belges

" *L'émigration a été oubliée dans nos histoires officielles* " (MORELLI Anne, *Les émigrants belges*, Bruxelles, EVO-HISTOIRE, page 3.)

Il est plus agréable pour un pays de se rappeler uniquement ses réussites. Mieux vaut se souvenir des émigrants belges qui ont permis de construire une image positive de notre pays : ils ont été des " capitaines de l'industrie ", des cadres expatriés, des " élites ",
Cependant, si nous nous rappelons les causes de l'émigration des Belges du passé, nous risquons de nous rappeler que jusqu'il y a peu, nous avons nous-mêmes été des pauvres.

a) Les réfugiés religieux : l'exemple des émigrés des Pays-Bas méridionaux au 16ème siècle.

Au 16ème siècle, dans les Pays-Bas de Charles Quint et de Philippe II, le pluralisme religieux n'était pas toléré. C'est ainsi qu'entre 1518 et 1528, une centaine de personnes furent condamnées aux Pays-Bas pour leurs opinions religieuses dissidentes ou pour avoir été en possession de livres interdits.

En 1528, tous les hérétiques furent condamnés à mort. Pour ceux qui ne voulaient pas se conformer ou courir le risque d'être arrêtés, il n'y avait qu'une solution : l'émigration. Dans la deuxième moitié du 16ème siècle, en plus des motifs religieux, venaient s'ajouter des motifs d'ordre matériel liés à la régression économique dans le sud des Pays-Bas.

Ces émigrants des Pays-Bas, s'installèrent en Angleterre et en Allemagne. En Angleterre, ils furent bien accueillis par le roi Edouard VI (1547-1553) et par la reine Elisabeth I (1558-1603) tous deux protestants. Le soutien des centres religieux d'Angleterre et d'Allemagne ont permis au protestantisme de se développer aux Pays-Bas.



Les réfugiés religieux des Pays-Bas méridionaux ont principalement émigré vers les Pays-Bas du Nord, l'Allemagne et l'Angleterre mais aussi vers la Scandinavie.

b) Les émigrés économiques : L'hostilité aux ouvriers belges à Paris.

Dans la première moitié du 19ème siècle, un grand nombre de Belges émigrent vers la France pour y trouver du travail. Les Français manifestent très vite une claire hostilité par rapport aux immigrants belges ; ce ressentiment social se teinte parfois de nationalisme et, " *on va chasser le belge, drapeau tricolore en tête, en chantant la marseillaise* " (MORELLI Anne, *Les émigrants belges*, Bruxelles, EVO-HISTOIRE, page 105). Contrairement aux travailleurs français, les patrons veulent les garder

puisqu'ils acceptent d'être sous-payés .

La seconde moitié du 19ème siècle fut plus calme pour les travailleurs belges même si on leur reprochait encore de travailler pour des salaires faibles et d'envoyer l'argent hors de la France, dans leurs familles.

Malgré l'énorme majorité des mouvements hostiles, certains ne le furent pas: par exemple : certains ouvriers et bourgeois défenseurs des ouvriers ont proposé " l'humanitarisme " (Tous les hommes sont frères)

c) Les réfugiés belges à l'étranger durant la 1ère Guerre Mondiale.

Après le déclenchement de la 1ère Guerre Mondiale et suite à des informations concernant les atrocités et massacres effectués par les troupes allemandes, 1/5 de la population belge prit la fuite vers les Pays-Bas, l'Angleterre et la France. Les Pays-Bas apportèrent une aide de type humanitaire tandis qu'en Grande-Bretagne et en France, l'aide aux réfugiés pris le sens d'une intervention de soutien à la Belgique. Les aides étaient fort désorganisées au début, puis des structures d'encadrement se sont progressivement mises en place. Par la suite, les autorités belges ont mis sur pied des services officiels.

Enfin, des associations privées (laïques ou religieuses), créées par les populations des pays d'accueil ou par des Belges, jouèrent un rôle important dans l'encadrement des réfugiés ainsi que dans l'apport de secours.

On peut remarquer une grande solidarité envers les réfugiés belges. Il fallait néanmoins " mériter " l'aide : c'est en effet, uniquement les " véritables " nécessiteux qui y avaient droit. Par exemple : une priorité était accordée aux familles nombreuses.

Plus tard, les relations entre les réfugiés et les populations accueillantes se détériorèrent à cause de la trop lourde charge qu'étaient les réfugiés pour les associations, des différences de culture, de la xénophobie, de la lassitude (les pays d'accueil n'avaient pas penser devoir accueillir des réfugiés tant de temps),

D'autres Belges ont émigrés pour d'autres causes : comme les réfugiés politiques, les saisonniers,

II. L'immigration en Belgique : petite chronologie

A la création de la Belgique en 1830, les industries étaient nombreuses. A cette époque, les migrations se faisaient surtout à l'intérieur du pays. Beaucoup de flamands sont donc venus en Wallonie pour travailler.

Après la première guerre mondiale, à partir de 1919, la tendance migratoire s'inverse : les Belges qui jusque là avaient émigré, accueillent à leur tour de nombreux immigrés. A cette époque les entreprises belges étaient obligées de faire appel à de la main d'oeuvre étrangère. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'immigration maghrébine n'est pas récente : en 1929, 10 % des mineurs étrangers étaient algériens. Plus tard, dans l'entre-deux guerres, 50.000 Polonais et 30.000 Italiens sont arrivés en Belgique.

Durant la seconde guerre mondiale, les soldats nord-africains ont défendu la Belgique et un grand nombre d'entre eux sont morts. Après la guerre, en 1946, la Belgique et l'Italie signèrent un accord : 300.000 Italiens arrivèrent en Belgique pour travailler dans les mines. En 1950, la Belgique ferma ses portes aux étrangers par demande du gouvernement français. Les Français craignaient que " leurs " travailleurs maghrébins soient attirés par les salaires plus élevés de Belgique. C'est après 1956 que les Espagnols et les Grecs sont arrivés en Belgique.

En 1964, la Belgique passa un nouvel accord pour " l'importation " de travailleurs, cette fois-ci des

Turcs et des Marocains.

Dès 1974, le gouvernement belge mit fin à l'immigration, pour cause : le début d'une longue crise économique. A ce moment, la demande d'asile devenait la seule possibilité de venir vivre en Belgique. Cependant, tout étranger pouvait entrer sur le territoire belge en se présentant comme réfugié. Dans les années 80 et surtout 90, le nombre de demandeurs d'asile a fortement augmenté. Les étrangers qui n'obtenaient pas le statut de réfugié devaient quitter la Belgique ou étaient placés dans des centres fermés créés en 1993 (loi du 6 mai 1993). Ceux qui décidaient de rester en Belgique devenaient des sans-papiers ou des travailleurs illégaux. Tout au long des années 90, les autorités ont régulé chaque année au compte-gouttes quelques centaines de sans-papiers. N'oublions pas l'histoire de Sémira Adamu, en 1998, qui décéda alors que la gendarmerie l'expulsait du pays. Suite à cet événement, le gouvernement belge lança le 22 décembre 1999 une grande campagne de régularisation des sans-papiers. Aujourd'hui, cette procédure n'est pas encore terminée.

III. Causes de l'immigration en général

- Causes économiques : le système pré-capitaliste et capitaliste, apparus après la révolution industrielle sont des systèmes qui ont provoqué un nombre assez conséquent de crises. Ces crises ont pour la plupart provoqué l'émigration des peuples qui en souffraient. Ces crises étaient liées à des augmentations de chômage, à des conditions de vie qui se détériorent, à l'insécurité croissante, Dans ces conditions, un accord entre le pays en crise et un autre pays peut survenir: dans un pareil accord, chaque état y trouve son compte : l'un désire se débarrasser d'une partie de sa population pour des raisons soit politiques, soit économiques, et l'autre a besoin de cette population pour des raisons économiques (de la main d'uvre à moindre prix par exemple).



- Causes politiques : les régimes totalitaires violents et répressifs, provoquent très généralement de l'immigration (exemple : le régime Mobutu au Zaïre). Cette immigration est plus particulière dans le sens où bien souvent les émigrants fuient le pays de manière clandestine et sont donc soumis à des difficultés supplémentaires.

- Les guerres : *" de tout temps, les guerres et leur cortège de désolations ont entraîné le déplacement, la déportation ou l'immigration de populations "* (MORELLI Anne, *Les émigrants belges* , Bruxelles, EVO-HISTOIRE, page 17). Pour exemple : la guerre en Afghanistan a provoqué l'émigration de 2648000 personnes vers le Pakistan, l'Inde et l'Iran.

- Les catastrophes écologiques et naturelles : des catastrophes naturelles comme des inondations, l'éruption d'un volcan provoquent évidemment des immigrations. Cependant, ces personnes n'émigrent généralement pas trop loin et leur retour est fort probable une fois les effets de la catastrophe estompés.

Remarque : cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, mais plus modestement de porter l'attention sur les causes majeures de l'émigration en général.

CONCLUSION

Comme nous pouvons le constater, les raisons de l'émigration sont multiples. Mais, que ce soit pour survivre aux inquisiteurs, pour faire face à des conditions économiques et sociales difficiles, ou encore à un pays en guerre, les émigrants partagent tous un point commun : l'espoir d'un mieux être. L'histoire des peuples est longue, complexe et caractérisée par des alternances entre des moments de précarité et des moments de prospérité. Comme nous l'avons vu, notre pays n'y a pas échappé. A ce propos, je pense qu'il serait opportun d'intégrer cette partie de notre histoire trop souvent oubliée au programme scolaire. Ceci pourrait constituer une mesure préventive contre la montée de l'extrême droite dans notre pays vu les récentes élections françaises, italiennes et hollandaises.

Bibliographie

- Centres d'Information et de Documentation pour Jeunes.

<http://www.cidj.be/dossiers/racisme/population.htm>

Consulté le 12/05/2002

- GOLIN Claudia

http://www.journalessentiel.be/agenda/lect_emigr.html

Consulté le 12/05/2002

- MORELLI, Anne. " L'immigration dans son contexte historique "

Dans : *l'observatoire*, n°6/95, page 19

- MORELLI Anne, *Les émigrants belges*, Bruxelles, EVO-HISTOIRE, pages 2-3, 259-273, 101-112, 17-38.

- Ligue des Droits de l'Homme, section Bruxelles

http://www.stopcentresfermes.be/article.php3?id_article=3

Consulté le 12/05/2002

- Direction et ampleur des flux migratoires (origine des 10 principaux groupes de réfugiés, 1998)

www.antiracisme.be/fr/rapports/centre/2000/

Consulté le 20/05/2002

- TOUSSAINT L., STEVENY P., CORREIA F.

Argumentaire, mars 1993, edit. responsable Claire Pypops, 1ère de couverture (pour l'image du travail page 3)

[retour](#)